

## COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

**JEUDI 28 Novembre 2019**

### **Présents :**

Guy CANZANO, Christiane CANZANO, Régis BARON, Hervé CASTERA, Sébastien DEVAUX, Michel ROUSSEAU, Jocelyne CLAVERIE, Henry LEJAN, Francine OCHANDO, Christelle MIGNÉ.

### **Excusés :**

Guy HORWITZ, Christophe CHALVET, Eric MONTUCLARD.

### **Absents :**

Jacques LECUREUR, Thierry VEDOVATI

### **Ordre du jour :**

- Collectif Eau Libre
- Water-polo
- Point licences
- Natation Artistique
- Plongeon
- Maîtres

### **COLLECTIF EAU LIBRE :**

Il a été noté que les clubs n'ont pas adhéres de manière identique à l'action Eau Libre. Il a donc été décidé de s'adresser de façon personnalisée à chacun des clubs.

Ceci permettra de soutenir et de renforcer l'action du Département auprès des clubs dans le secteur de l'Eau Libre. Il est rappelé que les nageurs sont demandeurs et que par voie de conséquence il serait positif que le Département agisse en faveur du Collectif Eau Libre.

La motivation est à trouver dans le fait qu'un Championnat Départemental du 3 km et 5 km Indoor - Challenge Guytou's Cup, sera mis en place afin de favoriser une implication plus importante – le 8 mars 2020. Ce Championnat sera Open dans la limite des places disponibles.

Hervé CASTERA avise que la mobilisation a été faite auprès des officiels.

Nom de la nouvelle compétition : « Championnat Départemental du 3 km et 5 km indoor – Challenge Guytou's cup

Date : 8 mars 2020 à Sarcelles

- Dotation de primes Championnat Départemental :
  - TC 1<sup>er</sup> 300 €, 2<sup>ème</sup> 200 € et 3<sup>ème</sup> 100 € filles et garçons
  - Jeunes 3 KM : 1<sup>er</sup> 40 €, 2<sup>ème</sup> 30 € et 3<sup>ème</sup> 20 € filles et garçons
  - Jeunes 5 KM : 1<sup>er</sup> 80 €, 2<sup>ème</sup> 60 € et 3<sup>ème</sup> 40 € filles et garçons
  
- Médailles Championnat Départemental :
  - Jeunes 3 KM (Podium filles et podium garçons)
  - Jeunes 5 Km (Podium filles et podium garçons)
  - Juniors 5 KM (Podium filles et podium garçons)
  - Séniors 5 KM (Podium filles et podium garçons)
  
- Pour le challenge Guytou's cup :
  - 1 coupe sera remise au club ayant remporté le plus grand nombre de podium.

Un nageur Jeunes ne peut pas cumuler une récompense Toutes Catégories et Jeunes. Le nageur jeunes ayant été récompensé en TC renoncera donc de facto à la récompense en catégorie Jeunes.

Henri Le Jan mentionne qu'il lui semble qu'il manque un visuel pour le parcours compétitif.

Guy CANZANO explique qu'il a été fait le choix de ne pas imposer de méthodologie et ainsi de laisser aux entraîneurs le choix de la mise en place.

Hervé CASTERA redéfinit le contexte de la mise en place du Collectif Eau Libre en Val d'Oise : le choix s'est fait à partir des nageurs de natation course, puis les actions faisant, le collectif s'est constitué.

Francine OCHANDO rappelle qu'il serait bon que les jeunes nageurs soient sensibilisés à la discipline, Hervé CASTERA rappelle qu'un 500m est proposé aux nageurs Eau Libre débutants.

Hervé CASTERA avise le Comité Directeur de l'avancement de l' Etape d'Eau Libre ayant lieu le 27 Juin 2020 à la base de loisirs de Cergy.

### **Water- Polo :**

Guy CANZANO rappelle le contexte. Le Département du Val d'Oise a quelques clubs qui font cette discipline : Cergy, Taverny, l'Isle Adam.

La sélection qui a été constitué par l'Isle Adam est en attente d'équipements, or la non-conformité du club vis-à-vis des exigences découlant de son affiliation à la FFN ne lui permet pas de prétendre à l'obtention de cet équipement.

Le Département est donc en attente des documents normalisant l'affiliation du club. Le Président du club a d'autre part avisé Guy CANZANO de son intention de participer aux prochains Collectifs Sportifs organisés par le Département.

### **Point Licences :**

L'avancement de ce dossier est en belle progression. La grande majorité des clubs se sont mobilisés afin d'être en conformité avec les critères définis par la FFN.

La mise en place de la tarification des licences est discutable selon Henri Le Jan, notamment la mise en place de la licence compétition pour les Interclubs.

### **Natation Artistique :**

Francine demande ou en est la validation du règlement de la Natation Artistique. La validation étant effective, le dossier est clos.

Guy CANZANO confirme que le règlement a été validé.

La piscine de Montmorency a accueilli les Trophées du Val d'Oise. Un recyclage des officiels est prévu à Mennecey le dimanche 1<sup>er</sup> Décembre 2019.

### **Plongeon :**

Un stage est prévu durant les vacances scolaires d'Avril.

Une action est en réflexion. Les groupes ont 5 séances d'entraînement par semaine.

Les compétitions régionales sont en cours et sont qualificatives pour le parcours France, la prochaine compétition aura lieu à St Maur le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019.

## Maitres :

### Réunion du 19/11/2019 sur le devenir du challenge « 95 » des Maitres Relevé de décisions

#### Présents :

- ASN Louvres-Roissy-Survilliers
- AS Herblay Natation
- CN Vallée de Montmorency
- Etoile Saint Leu Natation (représenté par Eric MONTUCLARD)
- CD95 (Ana DE SOUSA ROSA-CORISCO, Eric MONTUCLARD)

#### Pour la saison 2019-2020 :

1. Décision de maintenir le challenge départemental dans sa forme actuelle et selon le dernier calendrier arrêté :

	Date	Lieu
1 <sup>ère</sup> journée des maitres	Samedi 7 décembre 2019	SOISY-SOUS-MONTMORENCY
2 <sup>ème</sup> journée des maitres	Samedi 25 janvier 2020	FRANCONVILLE
3 <sup>ème</sup> journée des maitres	Samedi 28 mars 2020	VILLERS- LE-BEL
4 <sup>ème</sup> journée des maitres	Samedi 30 mai 2020	SAINT-LEU-LA FORET

Le challenge départemental ne sera pas labellisé « compétition départementale » pour la saison 2019-2020 et **les résultats effectués lors des différentes réunions ne seront pas pris en compte pour la qualification aux championnats de France.**

Les nageurs souhaitant se qualifier pour les championnats de France devront participer aux compétitions labellisées et programmées dans le calendrier de la saison des Maitres 2019-2020 ou faire valoir leurs résultats obtenus jusqu'à la saison n-2.

2. Evolution des modalités de classement et d'attribution des points

Les discussions ont permis de soulever les pistes d'évolution suivantes :

- Suppression des points de participation et de performance qui étaient source d'erreur et complexifiaient les modalités de comptage;
- Attribution de points reposant uniquement sur les points FFN obtenus par chaque nageur sur chacune des nages effectuées ;

- Classement des clubs calculé sur la base d'une moyenne des points obtenus et du nombre de nageurs participant à chaque réunion.

**Compte tenu des délais restants avant la tenue de la première réunion il est décidé de ne pas faire évoluer les modalités de classement et d'attribution des points pour la saison 2019-2020.**

**Pour la saison 2020-2021 :**

Le challenge **évoluera en compétition départementale** pour satisfaire aux exigences de la FFN.

Le programme des rencontres va donc devoir être entièrement révisé afin de proposer un programme complet et diversifié (impossibilité de proposer plusieurs fois la même nage sur l'ensemble des 4 soirées).

La proposition de programme modifié est en cours de préparation et sera soumis pour avis à la FFN et à un prochain comité des directeurs du CD95.

Ce nouveau programme servira de base de discussion pour définir les nouvelles modalités de classement et d'attribution des points. L'objectif recherché étant de proposer un système à la fois équitable et permettant de faciliter les modalités de traitement lors de la dernière rencontre.

Une réunion sera organisée avant la fin de la saison 2019-2020 pour arrêter les modalités de mise en œuvre du nouveau format de compétition départementale.

**Eric MONTUCLARD**

Responsable de la Commission des Maîtres  
COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION 95

### **Tour de table :**

Jocelyne CLAVERIE informe le Comité Directeur de son inquiétude quant à la mise en place du Challenge Avenirs.

Hervé CASTERA annonce que les sessions de recyclage Natation Course ont remporté un franc succès.

Le prochain Collectif des Présidents est reporté au 24 Janvier 2020, le CD95 avisera les Présidents de club de ce changement de calendrier. Une annonce sera également mise en ligne sur le site du Comité Départemental.

### **Clôture de séance 22h18.**

**Le prochain Comité Directeur se tiendra le 15 Janvier 2020 à Sarcelles à 20h30. Une confirmation sera transmise avant la réunion.**